

Fonds Publics et Territoires

Axe Jeunesse

ANNEE 2023

AXE 6 - FICHE TECHNIQUE

Appui aux démarches innovantes



CAF DU PAS-DE-CALAIS
Service Action Sociale

Sandrine CRIQUELION
Conseillère Thématique Jeunesse

INNOVATION SOCIALE	
OBJECTIFS	<p>→ Soutenir la mise en œuvre et le développement de projets répondant à un besoin identifié et pour lequel aucune réponse institutionnelle n'existe</p> <p>→ Développer les dynamiques collectives pour faire émerger les idées nouvelles</p>
THEMATIQUES DES ACTIONS	<p><u>Priorités de la COG :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement durable • Liens intergénérationnels • Qualité d'accueil et pédagogies innovantes • Démarches favorisant l'accès aux droits • Inclusion numérique des publics
CRITERES D'ELIGIBILITE CUMULATIFS	<p>→ Démontrer le caractère innovant en apportant une réponse pertinente et adaptée au contexte (<i>territoire, besoin non couvert, amélioration d'un dispositif existant</i>)</p> <p>→ Être expérimentés sur 1 ou plusieurs territoires infra départementaux</p> <p>→ Inscrire l'innovation comme une des finalités du projet</p> <p>→ Impliquer les publics ciblés dans la conception du projet</p> <p>→ Mobiliser des partenaires du territoire (<i>publics, privés</i>)</p> <p>→ Élaborer un protocole d'évaluation des impacts du projet (<i>quantitatifs et qualitatifs</i>)</p>
DEPENSES ELIGIBLES	<p>80 % des dépenses liées à la mise en œuvre du projet (<i>fonctionnement</i>)</p> <p style="text-align: center;"><i>L'accompagnement financier doit pouvoir faciliter le lancement du projet inscrit dans cette démarche d'innovation sociale, mais ne peut être considéré comme pérenne.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>L'évaluation la première année doit permettre de déterminer la durée de l'accompagnement.</i></p>
INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	<p>→ Impacts (<i>effets</i>) sur la vie du public du territoire ciblé : grille d'analyse et de mesure à N, N+1, N+2 (<i>questionnaires/entretiens ; CR des bilans avec publics touchés</i>)</p>
NON ELIGIBILITE	<p>→ Projets de soutien à la parentalité (<i>ex. répit parental à orienter sur le Fnp</i>)</p> <p>→ Projets déjà soutenus dans le cadre d'un autre axe du Fpt</p>